



Appel à Projet

Fonds d'aide associé MIAM : Mise en œuvre des Initiatives en faveur d'une Alimentation durable à destination des Mangeurs du territoire

Laval Agglomération recherche un partenaire pour gérer et animer un stand de producteurs locaux en faveur des produits mayennais biologiques et de saison au sein des futures Halles Gourmandes

Date limite de réponse : **30/09/2024**



CONTEXTE

Cet appel à projet (AAP) se place dans le cadre de deux feuilles de route des politiques publiques en faveur de la transition écologique :

- le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Le PCAET définit la politique de lutte contre le changement climatique et vise à agir sur trois enjeux :

1. l'atténuation du changement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
2. l'adaptation aux effets et conséquences du réchauffement climatique sur le territoire ;
3. l'amélioration de la qualité de l'air.

Le PCAET pose comme objectif principal l'atteinte de la neutralité carbone du territoire de Laval Agglomération d'ici 2050.

L'alimentation et son impact carbone sur le territoire représente un enjeu conséquent pour atteindre cette ambition. La collectivité s'est engagée dans une démarche de concertation pour construire une politique alimentaire à travers l'émergence d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT), labellisé par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire en 2021.

Le plan d'actions rédigé collectivement avec les acteurs socio-économiques du territoire a été validé par les élus de la collectivité en bureau communautaire le 16 octobre 2023, journée internationale de l'alimentation. Il se décline en 6 axes stratégiques :

1. Protéger et valoriser les ressources naturelles (foncier, eau, biodiversité, qualité de l'air...)
2. Soutenir et développer une agriculture durable, biologique, de proximité, solidaire et créatrice d'emplois.
3. Offrir un accès pour toutes et tous à une alimentation de qualité (assiette contribuant à la santé des mangeurs, décarbonée et équitable).
4. Permettre aux citoyens d'avoir des clés de compréhension et des moyens pour se nourrir durablement, tout au long de la vie.
5. Faire correspondre l'offre et la demande locales, tout en préservant la santé économique des acteurs, la vitalité des milieux naturels.
6. Co-construire la Politique alimentaire avec l'ensemble des parties prenantes du territoire, co-responsables de la réussite de sa mise en œuvre opérationnelle.

Les réflexions issues de ce travail collectif ont fait apparaître la nécessité, dans un contexte de transition écologique et de prise de conscience croissante des enjeux environnementaux, de mieux valoriser les produits locaux, biologiques et de saison. C'est la raison pour laquelle le PAT s'est doté d'un fonds d'aide MIAM : Mise en œuvre des Initiatives Alimentaires en Faveur d'une Alimentation durable à destination des Mangeurs du territoire visant à accélérer la transition alimentaire souhaitée sur son territoire.

INTRODUCTION

Laval agglomération recherche un porteur de projet pour **l'implantation d'un stand de promotion et de vente de productions (produits locaux, biologiques et de saison) au sein des futures Halles Gourmandes**, dont l'ouverture est fixée à l'été 2025.

Les Halles Gourmandes de Laval, localisées place du 11 novembre à Laval, sont un marché couvert dédié à l'alimentation :

1600 m² sur 2 niveaux dont 150 m² de terrasse,
165 m² de foodcourt,
9 commerçants (*poissonnier, ostréiculteur, boucher, charcutier, fromager, primeurs, caviste, boulanger*)
et 5 traiteurs (cuisine traditionnelle, du monde, végétarienne, ...),
1 Restaurant 400m² (sur 2 étages)
1 grand café (sur 2 étages)

OBJECTIFS

#Préservation de l'Environnement

#Soutien à l'économie locale

#Alimentation saine et durable

#Sensibilisation et éducation au bien manger

L'objectif de cet appel à projet est de sélectionner un groupement d'exploitants agricoles capable de fournir une offre diversifiée de produits locaux et biologiques, répondant aux attentes et aux exigences de notre clientèle.

La mise en avant des produits locaux, biologiques et de saison au sein des Halles Gourmandes de Laval constitue une occasion unique de découvrir l'origine et les spécificités des produits proposés, sensibiliser et d'éduquer les habitants à l'importance de leurs choix alimentaires pour une meilleure santé, à travers des animations, des dégustations et des rencontres avec les producteurs.

DESCRIPTION

Laval Agglomération sollicite un groupement d'exploitants agricoles localisés sur le territoire du département de la Mayenne à manifester leur intérêt pour l'implantation d'un stand de promotion et de vente de leur production au sein de ses futures Halles Gourmandes situées place du 11 Novembre à Laval.

Cette initiative vise à mettre en valeur la qualité et la diversité des productions du territoire mayennais grâce au savoir-faire local, tout en sensibilisant le grand public sur l'importance de

s'alimenter de manière durable et locale, dans un souci de préserver notre environnement et sa biodiversité.

Le groupement d'exploitants agricoles sélectionné sera chargé de l'implantation et de la gestion d'un stand au sein des Halles Gourmandes de Laval. Ce stand devra proposer une gamme variée de produits issus de l'agriculture biologique, de saison et de proximité, comprenant notamment des fruits, des légumes, des produits laitiers, des viandes, des œufs, des pains et pâtisseries, ainsi que des produits transformés (confitures, miel, etc.).

Cet espace devra être propice à la convivialité, aux rencontres et au partage qui contribuera à la dynamisation et aux interactions entre les usagers du lieu, les habitants du centre-ville et des quartiers voisins.

Le groupement d'exploitants agricoles devra en parallèle de sa proposition d'offre alimentaire imaginer une méthodologie d'animation partenariale associant habitants et autres acteurs et visant à contribuer à la sensibilisation du grand public sur les enjeux d'une alimentation saine et relocalisée. Cet espace hybride et innovant sur l'alimentation durable mêlera ainsi : vente, lieu de vie et de partage, espaces de sensibilisation, d'information tout en favorisant le lien social.

Il est à noter que, dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, la mission PAT pourra être amenée à réaliser des temps d'information et de permanence en vue d'informer les citoyens sur la possibilité de prendre part à la politique alimentaire du territoire.

Les conditions de participation à cet appel à projet sont les suivantes :

- Être un groupement d'exploitants agricoles proposant des produits certifiés biologiques ou en cours de conversion vers l'agriculture biologique ;
- Disposer d'une expérience avérée dans la commercialisation de produits agricoles sur les marchés ;
- Avoir une démarche en faveur du développement durable et de la préservation de l'environnement ;
- Être en mesure de garantir une présence régulière au sein des futures Halles Gourmandes de Laval, en adéquation avec les autres commerces présents sur le site

POURQUOI CANDIDATER ?

#Attractivité du territoire

#Transition alimentaire

Répondre aux besoins des quartiers du centre-ville et des visiteurs tout en profitant d'une vitrine exceptionnelle au cœur du centre-ville de Laval.

Intégrer un écosystème tourné vers la transition alimentaire et écologique où s'inventent des nouvelles façons de se nourrir

Participer à l'animation et la vie des futures
Halles Gourmandes

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ AU FONDS D'AIDE

- Obtenir le statut juridique attendu qui est celui d'un regroupement de producteurs locaux en agriculture biologique, exemple : association, coopérative ou groupement d'intérêt économique, etc.
- Démontrer le caractère innovant du projet
- Avoir une portée collective et d'intérêt général sur la thématique de l'alimentation locale et durable en faveur d'un environnement préservé
- Répondre à un ou plusieurs des 6 axes stratégiques du PAT de Laval Agglomération
- Proposer une offre de qualité des produits (locaux, issus de l'agriculture biologique et de saison), représentative du territoire. Les produits proposés devront être issus du territoire de Laval Agglomération ou du département de la Mayenne
- Avoir présenté une demande conformément aux dispositions du présent règlement

PLANNING PRÉVISIONNEL

Juillet 2024

Publication de l'appel à projet après publication de la délibération

30 septembre 2024

Date limite de dépôt des candidatures

Novembre/décembre 2024

Sélection du candidat retenu

Janvier à avril 2025

Travaux de construction et d'aménagements intérieurs

Avril 2025

Aménagement de la surface par le candidat retenu

Été 2025

Inauguration des Halles

Ouverture du stand

ANALYSE DES CANDIDATURES

Les candidatures seront examinées sur la base des dossiers remis par les porteurs de projets. Le comité de sélection composé d'élus du Bureau Environnement se laisse la possibilité de demander à rencontrer le porteur de projet ou de fournir tous compléments ou précisions nécessaires à la compréhension et à l'analyse des candidatures.

Les candidatures incomplètes, déposées après l'échéance fixée dans le présent appel à projet ou celles qui ne présenteraient pas les capacités économiques, financières, techniques ou professionnelles de nature à porter utilement un projet seront éliminées.

La sélection des meilleures candidatures sera opérée, sur la base des critères suivants, lesquels ne sont ni hiérarchisés, ni pondérés, mais appliqués globalement :

- Les compétences du porteur de projet, son expérience et ses références de projets comparables
- L'existence d'un modèle économique durable
- L'adéquation entre la nature du projet présenté et la dynamique des futurs Halles Gourmandes
- L'insertion du projet dans son environnement aux différentes échelles territoriales (Halles Gourmandes, centre-ville, quartiers)
- L'impact social et environnemental
- La réponse à un besoin du territoire
- La dimension collaborative et l'ancrage territorial

Le Bureau environnement se réunira en novembre/décembre 2024 pour analyser les candidatures sélectionnées.

La collectivité peut ne pas donner suite à l'appel à projet.

COMMENT CANDIDATER ?

L'appel à projet est à télécharger via le site Internet de Laval Agglo et sur le site de LMA (comprenant le dossier de demande et le règlement du fonds d'aide MIAM associé).

Les porteurs de projets intéressés sont invités à soumettre leur candidature par écrit, en incluant les éléments suivants :

- Dossier de candidature dûment complété et signé
- Une présentation du groupement et de ses membres, compétences, expériences et références professionnelles
- Une description du projet : activités, modèle économique, cadre juridico-financier, produits proposés et de leur mode de production, grille tarifaire indicative des produits, proposition d'aménagement et d'animation du stand, son inscription au sein des futures Halles Gourmandes et la dynamique économique locale, ceci sur la première année potentielle d'exploitation post-livraison du bâti.
- Une étude de faisabilité technico-économique
- Le statut juridique : numéro de SIRET (ou équivalent selon le statut de l'entité porteuse)
- Devis (facultatif)
- RIB

Le dossier de candidature est obligatoirement dématérialisé et à transmettre au contact PAT ci-dessous.

Pour toute information complémentaire sur les détails et modalités d'exploitation du stand, se référer aux annexes présentes dans la consultation des commerçants disponible ici.

CONTACT

Alexandra DESPRES

Alexandra.despres@agglo-laval.fr

02 53 74 11 39

Hôtel communautaire

1 place du Général Ferrié

CS 60809 – 53008 Laval Cedex

www.agglo-laval.fr

